



Procès verbal de la séance du Comité Technique du 25 septembre 2012

Etaient présents :

Représentant de l'administration :

- Xavier FLAMBARD, Directeur de l'ENSAIT auprès duquel le comité technique est placé
- Michel VANCAPPEL, Directeur Général des Services de l'ENSAIT
- Virginie CHUPIN, Directrice des Ressources Humaines de l'ENSAIT

Représentants du personnel :

TITULAIRES

LECA Adrienne Doctorant contractuel
DASSONVILLE François Technicien RF
LEGRAND Xavier Maître de conférences
NAAB Ali Technicien RF

SUPPLEANTS

BARDEL Gilles Adjoint technique RF
DUMONT Nicolas Agent contractuel
DE WINNE Eric Adjoint Technique RF
SOULAT Damien, Professeur des universités
VILAIN Sylvie, Secrétaire d'administration AENES

Le quorum étant constaté (9 présents, 8 représentants des personnels sur 8 ayant voix délibérative présents), Xavier FLAMBARD, Directeur de l'ENSAIT et Président de séance du Comité Technique (CT) ouvre la réunion en s'excusant de son retard. Il rappelle qu'il faut désigner un secrétaire adjoint de séance étant entendu que Virginie CHUPIN, représentant de l'Administration a été désignée Secrétaire Permanent du Comité.

Monsieur François DASSONVILLE fait acte de candidature et est désigné Secrétaire Adjoint de séance à l'unanimité des votes.

Le Président soumet à l'approbation des membres du CT le procès verbal du 17 septembre 2012. Sans remarques particulières le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Le Président propose d'aborder l'unique point à l'ordre du jour de ce CT exceptionnel : la politique d'emplois 2012-2013 qu'il convient pour l'Ecole de remonter au ministère avant le 28 septembre prochain et donc de passer impérativement au Conseil d'Administration de ce soir.

Xavier FLAMBARD présente des excuses au nom de l'administration aux représentants des personnels pour la transmission tardive d'une partie des documents au CT précédant. Il souligne que les représentants des personnels étaient dans leur droit de refuser d'aborder les points mais qu'il regrette cependant la forme.

La parenthèse close, Xavier FLAMBARD propose de passer au premier point de l'ordre du jour concernant les emplois enseignants.

Emplois enseignants-chercheurs 2012 - 2013

Xavier FLAMBARD précise que s'agissant des emplois enseignants-chercheurs, un seul est vacant, son support le poste : MCF n°0029 en 62^{ème} section, actuellement occupé par un maître de conférences associé à mi-temps et un ATER à mi-temps pour l'année universitaire 2012-2013.

- MCF n°0029 en 62^{ème} section (poste bloqué - MCF associé à mi-temps BERUT jusqu'au 30/10/2013 – support de l'actuel Directeur)

Il est proposé de maintenir ce poste vacant.

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	8	8		

Emplois Enseignants second degré

Xavier FLAMBARD rappelle que l'ENSAIT disposait de 4 postes de PRAG dont 2 ont fait l'objet d'une transformation au 1^{er} septembre 2012 : l'un en tant que maître de conférences, ouvert et pourvu au concours au 1^{er} septembre, l'autre en tant qu'ingénieur de recherche ouvert et pourvu au concours au 22 octobre prochain.

Il précise que les agents contractuels sur ces postes ont changé de supports budgétaires, la Directrice des Relations Internationales étant sur un support IGR vacant, l'autre Ingénieur commercial étant sur un poste lié à l'activité du SAIC.

Les postes restant actuellement vacants sont occupés par des professeurs contractuels, il s'agit des postes :

- PRAG n°0002, en Economie-Gestion, dont l'agent contractuel en fonction est en CDI depuis du 01/02/2012.

Xavier FLAMBARD précise que l'agent contractuel est proche de la retraite et qu'il faudra, à court terme, se poser la question de l'utilisation de ce support.

- PRAG n°0014, en Anglais, dont l'agent, sur le poste, professeur d'anglais en charge du pôle langues, donne toute satisfaction et que l'Ecole entend maintenir en fonction en qualité d'agent contractuel.

Il est proposé de demander la non publication au concours de recrutement des emplois suivants afin de maintenir les enseignants contractuels en poste :

PRAG n°0002 en Economie-Gestion

PRAG n°0014 en Anglais

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	8	8		

Xavier FLAMBARD propose de passer aux emplois non-enseignants.

Emplois IATS

Xavier FLAMBARD rappelle les postes actuellement vacants et susceptibles de l'être :

- Le poste de TECHNICIEN n° 09326 M, ex. André DEBAERE en retraite au 01/07/2012
- Le poste d'ATRF 2c n°44651 J, support de Joëlle ROUSSEAU dont le départ en retraite prévu au 01/12/2012 sera effectif au 01/11/12
- Le poste d'ATRF 2c n° 55002 K support de Christian SUEUR dont le départ en retraite prévu au 01/11/2012 sera effectif au 01/02/2013
- Le poste d'IGR n° 09833 N (ex. Florence GOUSSEREY mutée au 01/09/2011), support transformé au 01/09/2012 en IGR
- IGE n° 72828 L, ex. Virginie CHUPIN promue IGR par concours interne au 22/10/2012

Xavier FLAMBARD commence par le poste de technicien, dont il rappelle que, précédemment occupé par un technicien en classe exceptionnelle, nous avons l'opportunité d'en demander la transformation en poste d'Assistant Ingénieur. Il précise qu'il souhaite tenter cette demande de transformation et ouvrir le poste au concours externe afin de renforcer les compétences du CRIA notamment dans le cadre du passage au RCE de l'Ecole.

Xavier FLAMBARD souligne qu'il a reçu bon nombre de personnes au sujet de ce poste, au préalable affecté à 100% à l'atelier de filature. Il précise qu'il comprend parfaitement le souhait de pérennité des uns et des autres.

Il indique cependant que l'Ecole a aujourd'hui une opportunité et des chances de repyramider un poste de catégorie B en support de catégorie A dont l'école a besoin dans le cadre du passage aux RCE.

Il précise qu'il sait qu'un poste de technicien en textile est important pour le LME, le tissage, les non tissés et propose donc de redéployer et d'affecter au textile, activité principale de l'Ecole, lors d'une prochaine vacance de poste, un support de technicien fonctionnaire.

Il rappelle que son objectif a toujours été d'offrir un maximum de stabilité aux personnels contractuels, soit par le biais d'un CDI ou d'une titularisation. Il attire d'ailleurs l'attention sur le fait que la titularisation s'accompagne très souvent d'une diminution de salaire plus ou moins importante.

Dans la mesure où c'est essentiellement sur ce poste qu'il a eu le plus d'interrogation de la part des personnels hors CT, il demande aux représentants présents de s'exprimer.

François DASSONVILLE fait remarquer que, mis à part le fait d'avoir parlé du poste de Nicolas DUMONT sans jamais le citer, la proposition de l'administration concernant le redéploiement de ce poste vers le CRIA, le place hors du cœur de métiers de l'Ecole, alors que les fonctions informatiques peuvent être plus facilement mutualisées.

Xavier FLAMBARD indique que ce ne serait pas dans l'intérêt des personnels mais que le poste d'assistant ingénieur pourrait aussi être ouvert en textile.

Michel VANCAPPEL intervient pour souligner que les établissements sont poussés à la mutualisation des fonctions supports mais fait remarquer que le rapport d'audit RCE insiste sur le maintien et la pérennisation des effectifs du CRIA, au moment de l'audit 3 fonctionnaires, un apprenti ingénieur et un assistant ingénieur contractuel. Il fait ensuite remarquer qu'il n'a pas été question de parler de Nicolas DUMONT sans le citer mais bien de parler du besoin d'un technicien en textile.

Xavier FLAMBARD rappelle en effet que le CT n'est pas le lieu pour discuter des personnes et qu'il s'agit bien de fonctions. Il insiste sur le fait qu'il ne peut pas être mis à défaut sur la pérennisation des situations à laquelle il s'était engagé.

François DASSONVILLE insiste sur le fait qu'il est plus difficile de mutualiser un technicien textile que des fonctions informatiques.

Xavier FLAMBARD acquiesce sur le fait que certains métiers soient plus faciles à trouver et prend l'exemple d'un technicien mécanicien qui sera plus aisé de recruter qu'un technicien textile en filature. Il rappelle que si l'école investit sur la formation de Nicolas DUMONT ce n'est pas pour s'en séparer. Il souligne que l'intéressé est d'ailleurs en CDI. Sur le besoin d'avoir un technicien textile fonctionnaire, il indique que l'école ouvrira un poste au concours sur lequel l'intéressé pourra alors postuler.

Michel VANCAPPEL revient sur la situation du CRIA et les conclusions de l'audit pour insister sur le fait qu'il faut d'abord conforter les compétences du service avant de les mutualiser.

Xavier FLAMBARD précise qu'il estime que ce soit une bonne configuration pour l'école.

Gilles BARDEL demande les missions de ce poste d'ASI.

Xavier FLAMBARD précise qu'il s'agit principalement de développement informatique et de système d'information.

Nicolas DUMONT explique que la peur de certaines personnes était que le poste d'André DEBAERE disparaisse sans retour d'un poste, crainte levée avec la proposition de prendre un poste d'un autre secteur pour le mettre en textile.

Xavier FLAMBARD insiste sur le fait qu'il faille voir le bien de l'établissement, que stratégiquement sa volonté n'est pas de déshabiller le textile mais qu'aujourd'hui, il y a un besoin au CRIA et que l'école a l'opportunité de demander une transformation d'emploi pour le couvrir.

Virginie CHUPIN prend la parole pour expliquer qu'au-delà se pose également l'intérêt conjoint des personnels et de l'école dans l'ouverture prématurée d'un poste au concours.

Elle rappelle que pour se présenter aux concours, il existe soit des conditions de diplômes ou de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle pour les concours externes, soit des conditions d'ancienneté de service public dans le niveau de fonction pour les concours internes. Enfin, elle précise qu'il n'y a actuellement aucune communication sur la nature des épreuves des concours réservés dans le cadre du plan de déprécarisation de la Loi SAUVADET. Elle souligne que si l'on souhaite maintenir en poste les agents alors il faut qu'ils soient préparés et en mesure de passer le concours dans de bonnes conditions et que dans ce sens elle estime vraiment prématurée l'ouverture d'un poste de technicien textile au concours.

Xavier FLAMBARD remercie Virginie CHUPIN de ces précisions qui avaient bien été évoquées et prises en considération dans les choix proposés au titre de la présente campagne. Il demande à ce que son engagement de redéployer un support de technicien textile fonctionnaire soit acté au procès verbal.

Sans autres remarques, il propose de passer au vote et soumet la proposition suivante :

- **Il est proposé de demander la transformation du poste de technicien n° 09326 M vacant en poste d'Assistant Ingénieur de recherche et formation et d'ouvrir au recrutement, en concours externe EN BAP E (Informatique, Statistique et Calcul Scientifique) ce poste d'ASI, afin de renforcer l'équipe du CRIA dans le cadre du passage aux compétences élargies de l'ENSAIT. L'emploi type sera précisé ultérieurement.**

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	8	8		

Il remercie les représentants des personnels et passe au poste suivant le support de Joëlle ROUSSEAUX prochainement en retraite. Xavier FLAMBARD précise que ce support reste affecté au service patrimoine en logistique et qu'il en propose l'ouverture au recrutement afin de pérenniser un agent contractuel actuellement en poste dans le cadre du nouveau fonctionnement de l'équipe logistique.

Virginie CHUPIN explique qu'elle souhaite pouvoir faire l'économie de ce recrutement en faisant appel dès cette année à la liste complémentaire du recrutement direct ouvert cette année pour 2 postes d'opérateur logistique. Elle explique que les établissements ont en effet la possibilité dans certaines conditions, en l'espère réunies, de pouvoir faire appel à la liste complémentaire des concours dans l'intervalle de 2 campagnes de recrutement. Si le ministère ou le rectorat refusent alors il y aura à nouveau ouverture d'un recrutement.

Sans autre intervention, il soumet la proposition au vote :

- **Il est proposé d'ouvrir au recrutement sans concours en adjoint technique de 2^{ème} classe en BAP G, le poste ATRF 2c n°44651 J (Joëlle ROUSSEAUX demande de départ en retraite au 01/11/2012) poste affecté au service patrimoine logistique afin de titulariser un agent contractuel.**

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	8	8		

Xavier FLAMBARD passe au poste suivant celui actuellement occupé par Christian SUEUR, agent de l'équipe logistique notamment en charge de l'entretien des extérieurs et espaces verts de l'établissement.

Xavier FLAMBARD précise que ces missions seront externalisées et qu'il sera fait appel à une société privilégiant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. La charge de travail sera donc compensée pour le service logistique.

Xavier FLAMBARD explique qu'il souhaite redéployer ce poste en BAP J pour la cellule emploi carrière. Il explique que le poste d'assistante administrative de la cellule emploi carrière est un poste important pour l'école. Il rappelle que la CTI, Commission du Titre d'Ingénieur, avait fait remarquer des lacunes dans le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ENSAIT, d'où le recrutement d'un agent contractuel en charge d'épauler la responsable de la cellule.

Gilles BARDEL demande ce qu'il adviendra de la collaboration avec l'AIENSAIT.

Michel VANCAPPEL indique que rien ne changera et qu'il sera toujours facturé une prestation pour les services rendus.

Virginie CHUPIN explique qu'un recrutement direct d'adjoint en gestion administrative est actuellement ouvert et qu'elle tentera dans la mesure du possible de faire appel à liste complémentaire le cas échéant pour anticiper la titularisation de la personne en poste.

Sans question ni remarque, il soumet la proposition au vote :

- **Il est proposé d'ouvrir au recrutement sans concours en adjoint technique de 2^{ème} classe en BAP J, le poste ATRF 2c n° 55002 K (Christian SUEUR demande de départ en retraite au 01/11/2012) poste dont il est proposé la réaffectation sur un service support (Cellule Emploi Carrière) afin de titulariser un agent contractuel.**

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	8	8		

Xavier FLAMBARD passe au poste suivant, le poste d'IGR, créé au 1^{er} septembre 2012 par transformation du dernier poste d'attaché. Il rappelle que l'Ecole avait demandé l'ouverture en concours interne de 2 postes d'IGR, un en communication et un en Ressources Humaines. Il explique qu'à l'issue des arbitrages nationaux (équilibre entre concours externe et interne sur le plan national), l'Ecole n'a pu ouvrir qu'un seul poste sur les deux.

Il propose donc à nouveau cette année d'ouvrir ce poste au concours interne avec le même profil.

François DASSONVILLE demande ce qui se passerait si Sandrine PESSE était promue ingénieur de recherche par liste d'aptitude.

Virginie CHUPIN explique que ce n'a pas été le cas cette année et que le ministère l'aurait alors nommée sur le poste vacant, retiré automatiquement des ouvertures aux concours. Elle précise d'ailleurs que le poste de technicien libéré par André DEBAERE a failli être utilisé de la sorte par le ministère pour la promotion de Mme BAUVIN par liste d'aptitude cette année et qu'il a fallu argumenter longuement pour en conserver la vacance et la transformation du support gagé de l'intéressée.

Sur ces précisions, Xavier FLAMBARD soumet la proposition au vote :

- **Il est proposé d'ouvrir au recrutement au concours interne en BAP F (Information, Documentation, Culture, Communication, Edition, TICE - Médiation scientifique, Culture, Communication, Emploi type n°F1B25 Responsable de la communication), le poste d'Ingénieur de recherche vacant IGR n° 09833 N, afin de promouvoir par concours ou par liste d'aptitude la Directrice de communication de l'ENSAIT.**

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	8	8		

Xavier FLAMABRD passe au dernier poste, le poste d'ingénieur d'études libéré par Virginie CHUPIN, reçue au concours d'ingénieur de recherche cette année. Il poursuit en indiquant qu'il souhaite ouvrir ce poste au recrutement en BAP J, la branche d'activités professionnelles consacrée aux fonctions administratives et de pilotage sur un profil assez large de gestion administrative et d'aide au pilotage afin de pérenniser un agent contractuel au GEMTEX.

Virginie CHUPIN explique aux représentants des personnels qu'elle espère à nouveau procéder à une opération « à tiroirs », en titularisant potentiellement 2 personnes. Elle explique que l'emploi type correspondant à la fois aux missions de la responsable administrative du GEMTEX et de la responsable administrative des études. De la sorte les deux pourront candidater, si l'une est sur liste complémentaire alors il sera possible de faire appel à la cette liste et d'avoir 2 nominations, dans la mesure où si (toujours avec des si) l'ingénieur d'études en charge de la communication est promu ingénieur de recherche alors elle libère son poste d'ingénieur d'études dans l'intervalle de 2 concours et il peut être fait appel à liste complémentaire.

Sur ces précisions et sans autres questions de l'assemblée, Xavier FLAMBARD soumet la proposition suivante au vote :

- **Il est proposé d'ouvrir au recrutement au concours externe en BAP J (Gestion et pilotage - Administration et pilotage, emploi type n°J2C24, chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage) le poste d'ingénieur d'études vacant IGE n° 72828 L, afin de afin de titulariser un agent contractuel à la recherche.**

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	8	8		

Damien SOULAT souligne la tendance à la personnalisation des postes et s'interroge sur le fait de savoir si cela se fait au détriment d'une réflexion sur les fonctions, en d'autres termes les besoins des services.

Xavier FLAMBARD le rassure en lui expliquant que cette réflexion et l'expression de ces besoins par les services ont été préalablement réalisés et ont donné lieu à des recrutements contractuels compte tenu de la saturation de notre stock d'emplois à l'époque. Il prend l'exemple de la recherche avec la demande du renfort en cadre administratif afin de structurer le laboratoire et assurer le suivi des projets collaboratifs. Il explique que ce fût d'abord un mi-temps aujourd'hui temps plein. Il souligne qu'il en a été de même pour le CRIA dont le besoin d'être renforcé s'est fait sentir avec la préparation des RCE, et qui a donné lieu au recrutement d'un agent contractuel, même principe en RH ou au service financier ou pour la cellule emploi carrière.

Damien SOULAT souhaite ajouter que la réputation de l'école et du GEMTEX aujourd'hui se fonde sur l'expérimental et que la création des structures textiles demande des compétences techniques, le savoir faire des hommes et femmes.

Xavier FLAMBARD insiste sur le fait que les fonctions techniques ne sont pas laissées pour compte, qu'il entend bien maintenir l'activité technologique au sein de l'école, les TP, des activités auxquelles les administrateurs industriels extérieurs de l'école sont particulièrement attachés.

Il rappelle par ailleurs qu'en revanche, il est clair et il le dit depuis plusieurs années qu'il n'y aura plus un technicien par département. Il prend pour exemple des techniciens présents comme François DASSONVILLE ou Nicolas DUMONT qui sont sur 2 départements. Il indique qu'il faut impérativement réfléchir les remplacements des techniciens qui partiront en retraite. Il prend l'exemple de l'atelier de mécanique en expliquant qu'il s'agit peut être d'un contre exemple puisqu'il semblerait que ce soit le département où il y aura besoin d'un technicien à plein temps.

Xavier FLAMBARD rappelle qu'il tend à offrir la stabilité de l'emploi, et souligne à ce titre le nombre important de contractuels en CDI. Il souligne qu'il peut tout à fait comprendre que le statut de fonctionnaire soit préféré en ces temps de crise. Il insiste sur le fait qu'il n'est pas question de « cassé » le secteur textile mais de prioriser les besoins.

Damien SOULAT indique venant de l'Université d'Orléans, passée aux RCE que ce passage nécessite en effet d'être fort sur le pilotage et donc de renforcer l'encadrement.

Michel VANCAPPEL fait remarquer que l'audit souligne ce renforcement pertinent, et les points qu'il conviendra encore de perfectionner et ou mettre en place comme la comptabilité analytique, le contrôle de gestion.

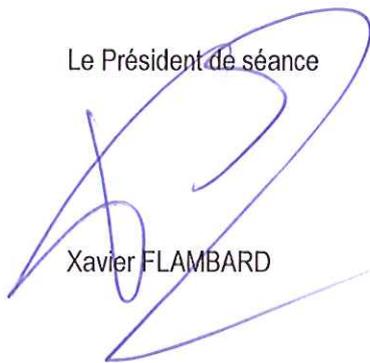
Xavier FLAMBARD souhaite faire remarquer que l'école a pris un virage avec les RCE mais qu'elle l'avait amorcé bien avant, avec la création du SAIC, de la cellule de montage de projets, d'Eugénie... que sans ces structures l'école n'aurait pas la même activité et les personnels pas autant de primes ou d'heures complémentaires. Il précise que son objectif n'est pas de mettre l'école en difficulté.

François DASSONVILLE dans le cadre des questions diverses demande s'agissant des modifications des conditions de travail, pourquoi le CT n'a pas été préalablement consulté sur les déménagements du service des études et autres de la rentrée.

Michel VANCAPPEL s'interroge sur le fait que des changements de bureaux soient considérés comme un changement des conditions de travail.

Le Président donne la parole à l'assemblée et sans autre question ni remarque, l'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance en remerciant les membres présents.

Le Président de séance



Xavier FLAMBARD

Le Secrétaire permanent



Virginie CHUPIN

Le Secrétaire de séance



François DASSONVILLE